

Bonne nouvelle : Construction de logements pour les prêtres et d'une salle paroissiale de réunion

Nous avons appris une bonne nouvelle mi-novembre 2021. Nous avons trouvé une solution que nous avons présentée au service Urbanisme de la Mairie de Gennevilliers fin septembre qui nous a dit que c'était compatible avec le Plan Local d'Urbanisme. Nous allons donc pouvoir déposer une nouvelle demande de Permis de Construire pour la construction en 2022.

La souscription paroissiale est toujours ouverte pour faire un don

• On recherche :

- 1 ou 2 personnes pour aider à faire le ménage à ND des Agnettes ainsi qu'à Ste Marie Madeleine, en semaine pour soutenir les personnes qui le font déjà.
- des musiciens pour accompagner les chants des messes du dimanche
- des personnes pour faire l'accueil avant les messes à ND des Agnettes et à Ste Marie-Madeleine.

ACTUALITE DIOCESAINE



4 décembre à partir de 9h30 : Une journée pour les familles, parent, grands-parents ou aînés, grandir ensemble dans la vie, dans la foi.

A Maison Saint-François-de-Sales, 1 parvis Jean-Paul II - 92100 Boulogne-Billancourt

Chaque situation, « chaque crise cache une bonne nouvelle qu'il faut savoir écouter en affinant l'ouïe du cœur » (Pape François). La Maison Saint-François-de-Sales de Boulogne-Billancourt vous propose le 4 décembre un temps de réflexion et de partage sur la fécondité de nos liens familiaux et la place de chacun pour grandir ensemble dans la joie de l'amour. **Echanges avec 3 intervenants** : Jean-Guihem Xerri, psychanalyste, Melissa Petit, sociologue et Sylvie de Vulpillières, bibliste.

Ateliers et table ronde avec Mgr Matthieu Rougé.

Informations et inscriptions (10€) : www.maisonsaintfrancoisdesales92.fr

Messes dominicales : samedi à 18h30 à ND des Agnettes (26, rue Louis Calmel), **Dimanche à 9h30 à St Jean des Grésillons** (17, rue du 19 mars 1962), et à 11h à **Ste Marie Madeleine** (Place Jean Grandel).

Messes en semaine : Lundi à 19h à St Jean ;

Mardi à 9h à Ste Marie Madeleine et à 12h30 à St Jean

Mercredi à 18h30 à Ste Marie Madeleine ; Jeudi à 9h à ND des Agnettes et à 12h45 à Ste Marie Madeleine les 2 et 16.12; **Vendredi : à 18h30 à ND des Agnettes**

Accueil à ND des Agnettes : du lundi au vendredi de 10h à 11h30, les jeudi et vendredi de 17h à 18h30 et samedi de 17h45 à 18h20

Accueil par un prêtre : mercredi : 17h30-19h00 à ND des Agnettes ; samedi 10h-11h30 à St Jean des Grésillons

ISSN : 2802-330



La Vie Circule 28 novembre – 18 décembre 2021

La Joie de donner

Pendant l'Avent, méditons sur le cœur de Dieu le Père qui a décidé de nous donner son Fils, ce cadeau inouï que sa Parole se fasse homme, et sur Jésus qui a accepté. « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique. » (Jn 3,16) Et lors de sa dernière soirée, Jésus nous éclaire : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » (Jn 15,13)



Nous le savons : nous mourrons tous un jour. Comme pour le retour certain de Jésus, nous ne savons ni le jour ni l'heure. Jésus nous met en garde : à notre mort, nous ne pourrions pas emporter nos trésors. « Cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura ? » (Mc 12,20) Nous les laisserons derrière nous à nos héritiers directs ou indirects ou à tel organisme, association ou Eglise que nous aurons choisis avant en rédigeant un testament. Or l'État exonère l'Eglise des droits de successions en cas de legs en sa faveur. Par contre elle paiera des droits par rapport aux héritiers que l'on ne peut déshériter. Si une personne célibataire fait un legs par exemple à l'Association Diocésaine de Nanterre (ADN), et à travers elle à la paroisse de Gennevilliers, c'est celle-ci qui paiera les droits (55%) à l'Etat, non plus sur le total, mais sur la partie qui revient aux neveux/nièces (55% des 45%), et elle recevra la différence (45% des 45%). C'est bien expliqué sur les panneaux dans les églises.

Il est important d'y réfléchir quand on a encore toutes ses facultés, puis de se renseigner. C'est pourquoi, une spécialiste des legs et de la fiscalité du Diocèse de Nanterre viendra à Gennevilliers pour présenter et répondre à nos questions les 2 et 7 décembre. Après, il est plus facile de prendre une décision. Concrètement, cela aidera à financer la construction de la salle de réunion, des deux petits accueils pour un entretien avec des fiancés ou un accompagnement spirituel, ainsi que les deux appartements pour les prêtres, à ND des Agnettes.

A Gennevilliers et ailleurs, des catholiques ont fait ce choix. Vous pouvez rejoindre ce groupe de ceux que l'Eglise a fait grandir et qui veulent lui témoigner leur reconnaissance en posant un acte de foi et d'espérance pour permettre à l'Eglise de continuer à annoncer et vivre l'Evangile par la formation et des projets au service des plus fragiles. Et quand nous donnons, faisons-le joyeusement ! P. Olivier Joncour

01.47.98.79.26 ; paroissegennevilliers.fr; facebook.com/paroissegennevilliers
twitter.com/EGennevilliers; instagram.com/eglisegennevilliers

Missels des dimanches 2022

Disponible à l'accueil de ND des Agnettes aux heures d'ouverture (cf p. 4)

ACTUALITES PAROISSIALES

- **27-28 novembre** : Quête pour les Chantiers du Cardinal
- **Dimanche 28 novembre, à 11h** : Dimanche à partager à St Jean « **Lumière au cœur de nos nuits** » suivi d'un déjeuner avec ce que chacun apporte.
- **Mercredi 1 décembre : Réunion de l'EAP**
- **Jeudi 2 décembre** : réunion d'information sur les legs à 15h à ND des Agnettes
- **Jeudi 2 décembre : Adoration du Saint Sacrement, de 19h à 20h** à Ste Marie-Madeleine
- **Mardi 7 décembre** : réunion d'information sur les legs à 15h à St Jean
- **Mercredi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, messe à 18h30** à Ste Marie Madeleine.

Comme à Lyon, on peut allumer une petite bougie sur le rebord de sa fenêtre (à mettre dans un pot en verre transparent s'il y a du vent ou de la pluie)



- **Du samedi 11 décembre de 19h30 au dimanche 12 décembre, à 7 h30 : Nuit de prière** à ND des Agnettes
Inscription sur les panneaux à la fin des messes des 4-5 décembre
- **Dimanche 12 décembre, 11h** messe des familles du KT, à Ste Marie Madeleine
- **Dimanche 12 décembre, réunion et dîner des jeunes adultes, 18h** à St Jean.
- **Mercredi 15 décembre : réunion du Conseil Pastoral**
- **Samedi 18 décembre, 16h-17h30**, réunion d'Eveil à la foi à St Jean
- **Dimanche 19 décembre, 9h30** messe des familles de l'Eveil à la foi à St Jean.

Nouvelle Traduction du Missel Romain

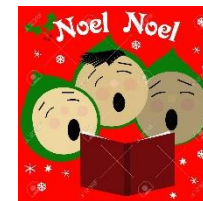


Avec la nouvelle année liturgique qui commence le premier dimanche de l'Avent (samedi 27 et dimanche 28.11), nous utilisons une nouvelle traduction. Par exemple, certains textes et dialogues ont été retraduits pour être plus fidèles au latin original. Il y a aussi des nouvelles formules, des mots et des expressions que nous n'utilisons pas dans la vie courante. Par exemple, dans le Symbole de Nicée-Constantinople, "consubstantiel au" remplace "de même nature [divine] que le" Père.

Cela va nous déstabiliser un peu au début comme lorsque nous sommes confrontés à des nouveautés. Avec le temps, nous nous adapterons. Il y aura peut-être des petits cafouillages. Soyons patients ensemble et charitables. Pour nous aider, tant prêtres que diacres et laïcs, nous avons imprimé des livrets qui sont disponibles au début des messes de semaine et du dimanche. Nous en aurons aussi besoin en plus des feuilles des chants. Laissons-les à la fin de la messe pour les messes suivantes.

Chants de Noël

Venez chanter **la joie de Noël** et invitez des amis et voisins pour (re-)découvrir des grands classiques et des chants d'autres époques et d'autres continents. **Entrée gratuite.**



- En lien avec le Marché de Noël qui a lieu Place Grandel, **le samedi 11 décembre à l'église Ste Marie-Madeleine**
 - * **A 16h, Chanter Noël à travers les siècles**, Cynthia et Sebastian proposeront des chants grégoriens, espagnols et polonais.
 - * **A 18h, la chorale Emmanuel et Cœur de Mémoire**
- **dimanche 12 décembre à 11h à l'église St Jean des Grésillons** avec la **chorale du Christ-Roi**
- **samedi 18 décembre à 18h** à l'église St Jean des Grésillons avec la **chorale "Coeurs tropiques"**

Célébrations du Pardon avant Noël :

Mardi 14 décembre à 20h à Ste Marie Madeleine

Mercredi 22 décembre à 16h à ND des Agnettes

et aussi chaque mercredi de 17h30 à 19h à ND des Agnettes et chaque samedi de 10h à 12h à St Jean des Grésillons

Denier de l'Eglise

Merci aux personnes qui ont déjà donné en 2021. Pour l'année 2021, ce n'est pas 66 mais 75% du don qui est déductible des impôts sur les revenus. Ainsi, pour la même somme qui n'est pas déductible, on peut verser plus : pour 100 €, il fallait verser 300 € (pour 66,66%). Avec 75% de déduction, c'est 400 €.

NB : Le Denier de l'Eglise ne pourra pas servir à l'indemnisation des personnes victimes d'abus sexuels commis par des prêtres, religieux, religieuses ou laïcs avec une mission d'Eglise. "Les évêques de France s'engagent à abonder selon la nécessité les fonds de Secours Et de Lutte contre les Abus sur Mineurs (SELAM) en se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de

la Conférence des Evêques de France et des diocèses. (Résolution 33)".

Le Denier de l'Eglise ou dîme peut-être payé par chèque à l'ordre de la Paroisse de Gennevilliers, par virement (demander un RIB à l'accueil de ND des Agnettes), par prélèvement mensuel (remplir l'autorisation dans l'enveloppe bleue), par Carte bleue en faisant son don sur un site sécurisé (https://denier.diocese92.fr/donner/?re-served_paroisse=010) à la borne à Ste Marie Madeleine ou à l'accueil à ND des Agnettes (Terminal de Paiement électronique), ou en espèces dans une enveloppe en indiquant votre nom et votre adresse pour vous envoyer le reçu fiscal.

